

L'avenir de la mer en débat dès le 13 mars

La mer, ses enjeux, et notamment le développement de l'éolien en mer. Des rendez-vous pour débattre sont fixés à Vannes et Lorient.



Vue aérienne du parc éolien offshore en mer de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) en cours d'installation. 80 éoliennes seront installées dans ce premier parc français.

| PHOTO : FRANCK DUBRAY / OUEST-FRANCE

« La mer en débat », c'est le nom du débat national organisé, depuis le 20 novembre et jusqu'au 26 avril, autour de la mer, de ses enjeux, et notamment du développement de l'éolien en mer. Organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP), il fera sa dernière escale de la façade Nord Atlantique Manche Ouest dans le Morbihan, du 13 au 21 mars. Une étape importante, vu la concentration des enjeux (pêche, parcs éoliens, fréquentation touristique...) dans le secteur.

Cinq temps forts

Différents temps forts, à Vannes et à Lorient, seront l'occasion pour tous les citoyens et citoyennes de s'informer, d'échanger, de contribuer à éclairer les décisions sur l'avenir de la mer, du littoral, de la biodiversité marine et l'éolien en mer.

Comme le précise un communiqué de la CNDP, « **afin de préserver le bon état écologique des eaux marines, le gouvernement envisage de développer les "zones de protection forte" de la biodiversité à hauteur de 3 % des eaux de la façade** (contre 0,02 % actuellement). **Dans le même temps, l'État a identifié cette zone comme étant propice au développement de l'éolien en mer, avec un objectif de production de 17 à 25 gigawatts d'ici à 2050.** »

Mercredi 13 mars : soirée-débat au

centre culturel Ti Ar Vro à Vannes (20 h-22 h), sur le thème « Du Golfe à la Vilaine : comment partager la mer ? », suivi de trois ateliers participatifs.

Mardi 19 mars : visite de la rade de Lorient avec la Maison de la mer (14 h-17 h), en vedette, suivie d'une heure de débat et d'échanges avec des professionnels. Rencontre publique au parc des expositions de Lorient (18 h 30-21 h) autour de questions telles que la préservation du milieu marin, le développement durable des activités maritimes ou la réponse des futurs projets éoliens aux besoins énergétiques de demain.

Vendredi 21 mars : visite de la criée et du port de pêche de Lorient avec la Maison de la mer (4 h 30-7 h 30). Atelier participatif en ligne « Quels défis pour la pêche ? » (18 h-20 h 30)

Tous les événements sont à retrouver sur le site internet www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat rubrique Agenda.

Dans un communiqué commun, plusieurs associations de défense des côtes françaises, qui participent au débat et qui sont notamment vent debout contre les éoliennes en mer, s'insurgent « **contre la place prise dans ce débat par le lobby des industriels éoliens** (Syndicat des énergies renouvelables, SER ; France-Renouvelables) ».

À Montoir, General Electric va réduire la voile

INDUSTRIE. L'usine d'assemblages d'éoliennes en mer de Montoir-de-Bretagne va réduire de moitié son effectif. La raison : une baisse des cadences due au retard dans la construction d'un parc éolien en Angleterre.

C'est un très sérieux coup de serpe dans l'effectif de l'usine de nacelles d'éoliennes General Electric à Montoir-de-Bretagne. On ne parle pas de plan social, mais le fabricant de nacelle va diviser par deux son effectif, principalement en se séparant des intérimaires et sous-traitants.

Un projet gigantesque avec 277 éoliennes en mer

Les organisations syndicales l'ont appris récemment lors d'un CSE extraordinaire (comité social et économique) : « Sur les 939 personnes qui travaillent aujourd'hui pour General Electric, la direction nous a dit qu'il en resterait 489 d'ici juillet, dont 429 CDI », explique le délégué CGT Jonathan Géraud, cité par France Bleu Loire Océan, qui dévoile l'information. Selon le représentant CGT, « aucun CDI n'est menacé ». Le plan prévoit en outre l'arrêt des équipes de nuit et



L'Haliade X est assemblée sur le site de General Electric à Montoir. Elle succède au modèle installé sur le parc éolien de Saint-Nazaire.

Photo archives Presse Océan

celles des week-ends. Car l'entreprise doit réduire très sérieusement la cadence de production des nacelles de son Haliade X. Un paradoxe, car le travail ne manque pas. Le plan de charge est

pourtant bien garni avec notamment l'assemblage des machines qui vont équiper le futur parc de Dogger Bank à 130 km au large des côtes britanniques. Un projet gigantesque avec 277

éoliennes en mer, pour une capacité totale de 3,6 GW.

Un effet domino

En fait, le problème est logistique. Car la construction du parc a pris du retard, le navire

chargé d'acheminer les éoliennes au large connaît des difficultés. Une situation qui se conjugue avec une météo plus que capricieuse. Résultat, l'aire de stockage située en Angleterre affiche complet et, par effet domino, les éoliennes qui sortent de l'usine de Montoir s'accumulent sur le quai. Il faut donc ralentir. « Nous avons aussi des problèmes dans l'approvisionnement des pièces », explique un salarié qui se dit néanmoins « inquiet de cette situation ». Il parle d'un « trou de charge à l'instant T, qui nécessite de replanifier l'activité ». C'est donc ce que va faire General Electric. Un plan doit être présenté ce mardi 12 mars 2024 aux salariés.

Contactée par Presse Océan, la direction n'a pas souhaité faire « plus de commentaire à ce stade ».

Mais les regards sont aussi tournés vers l'avenir. Plus précisément celle de 2026 au-delà de laquelle le carnet de commandes est vide pour le moment.

Nicolas Dahéron (avec AFP)

Le parc éolien
en mer de Saint-Nazaire,
en septembre 2022.



Débat

Grands projets d'éoliennes en mer

CONTESTATION Pour assumer le projet de création de 50 parcs éoliens en mer, la Commission nationale du débat public organise le 16 mars une journée intitulée « La mer en débat »

À ce jour, deux parcs éoliens fonctionnent en mer : celui qui est au large de Saint-Brieuc est visible depuis la côte qui relie Erquy à Dinard, tandis que le second, qui compte 80 hauts mâts, est encore plus proche du littoral, à 12 kilomètres au large de Saint-Nazaire. Pour arriver à la neutralité carbone, le président de la République prévoit, d'ici à 2050, la mise en œuvre d'une cinquantaine de parcs éoliens *off-shore*, soit un total de plus de 3 000 mâts qui viendront donc défigurer le paysage des côtes de la mer du Nord, de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée. Si l'information suscite peu d'opposition, le président de l'association Gardiens du large, Robert Ployart, s'insurge contre des mâts qui pourraient être « aussi hauts que la tour Montparnasse ! »

Le vaste projet dédié aux énergies renouvelables mobilise peu le grand public, beaucoup moins que celui des méga-bassines agricoles pourtant jugées moins traumatisantes pour la biodiversité, l'environnement, le paysage et les activités économiques. « Les Français s'intéressent trop peu à la mer », confie au JDD François Goulard, ex-ministre et président du Conseil départemental

du Morbihan, actuel vice-président de l'association Patrimoine nucléaire et climat. Ce proche d'Édouard Philippe se déclare « *opposant farouche* » à ces éoliennes qui vont « *massacrer le paysage* ». Lui plaide plutôt pour un investissement « *dans l'hydroélectrique* ».

Mais l'indifférence relative n'empêche pas la Commission nationale du débat public de suivre le dossier de près. Pour mieux informer le public et éviter les débordements comme pour les éoliennes de Saint-Brieuc, dont la construction avait déclenché la colère des pêcheurs, elle organise le 14 mars prochain, simultanément à Rennes, Rouen, Bordeaux, Marseille et Lyon, une journée dédiée à « La mer en débat ».

Quatre cents personnes seront invitées à y confronter leurs points de vue. Mais, pour Robert Ployart, qui coanime également un collectif d'une dizaine d'associations de défense des côtes françaises, « *tout est d'ores et déjà biaisé* ». Il dénonce un débat « *aux mains du lobby des industriels de l'éolien* », qui seraient très pressés de concrétiser le plus de projets. D'ores et déjà, ils ont cartographié quatre scénarios différents pour « *montrer les chemins possibles pour répartir les futurs parcs au large*

de nos côtes », indique le communiqué de France Renouvelables et du Syndicat des énergies renouvelables. Car c'est bien le lieu d'implantation de ces éoliennes qui pourrait provoquer la contestation.

Quatre ONG ont déjà fait savoir qu'elles refusaient d'entendre parler de ces cartographies : elles réclament avec détermination un « moratoire » sur ces projets, au moins pendant quelques mois. Le temps d'obtenir, précise Sea Shepherd France, « *la réalisation d'études complémentaires*

afin d'identifier les habitats et les espèces de poissons présents sur la façade et d'évaluer comment ces derniers sont impactés par les activités humaines ».

« Ces parcs en mer, insiste Robert Ployart, vont coûter des milliards d'euros, pris en majeure partie dans la poche du contribuable, il est bien normal que toutes les précautions soient prises. »

La contestation pourrait être rejointe par celle des pêcheurs eux-mêmes, qui risquent de perdre des espaces poissonneux. À Saint-Brieuc, des dédommagements financiers sont prévus. Le groupe espagnol Iberdrola, qui exploite les 62 éoliennes, va ainsi participer à des travaux de modernisation des criées pour la pêche fraîche. **● S. DUG.**

**3 000 mâts
viendront
défigurer le
paysage des côtes**